



Forces Armées en Guyane

Cayenne, mardi 13 juin 2017

## COMMUNIQUE

### VASTE COUP DE FILET CONTRE LA PECHE ILLEGALE

***Le samedi 10 juin 2017, les Forces Armées en Guyane (FAG) ont conduit une opération de police des pêches renforcée à l'est des eaux françaises de la zone maritime Guyane.***

Les FAG ont engagé en nombre moyens maritimes et aériens pour une opération d'ampleur aux abords de la délimitation maritime entre la France et le Brésil, théâtre de fréquentes incursions de navires de pêche illégaux.

Samedi 10 juin après-midi, 4 navires de pêche illégale en provenance du Brésil ont été arraisonnés coup sur coup par les différentes unités déployées. La rapidité de l'approche a surpris les pêcheurs illégaux. Dans une manœuvre désordonnée et non sans violence, ils ont tenté de se soustraire aux contrôles et d'empêcher la montée à bord des équipes de visite. Toutes ces tentatives d'opposition ont été mises en échec par la fulgurance de l'intervention, le caractère dissuasif du dispositif engagé et la détermination des marins des unités d'intervention qui ont pu rapidement se rendre maître des navires et imposer la souveraineté de l'Etat dans ses eaux.

Compte-tenu des oppositions au contrôle et des infractions commises à la réglementation des pêches, le déroutement de ces navires a été ordonné par la direction de la mer pour les saisir et poursuivre les contrevenants. Les 28 capitaines et membres d'équipage ont ainsi rejoint Dégrad-des-Cannes dans la nuit. Au bilan, la prise est belle avec en particulier le « Comte Silva » parmi les navires déroutés, navire de pêche amiral de plus de 20 mètres, flambant neuf et parfaitement équipé : on ne le verra plus dans les eaux de Guyane.

*Un arsenal répressif complet est déployé contre la pêche illégale, comptant des unités modernes et récemment renouvelées tel le Patrouilleur Léger Guyanais « La Confiance » de la Marine Nationale. Cette mission majeure des Forces Armées en Guyane est conduite en lien avec le Parquet et en collaboration avec de nombreux services (gendarmerie, Douane, CROSS AG, direction de la mer, police aux frontières), sous la direction du préfet de Guyane, délégué du gouvernement pour l'action de l'Etat en Mer.*

Rédaction : FAG / Communication / Capitaine BODET Jean-Luc

Photos : © FAG 2017